

EUROPA

PERIODIQUE DE LA
FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

J.O. n° 10 du 13 Janvier 1968



Bibliothèque de
documentation
internationale
contemporaine

PRESIDENT GENERAL THADEE JAGO

PRESIDENTS D'HONNEUR:
MARECHAL DANIEL-ZDROJEWSKI
GENERAL (+) COLIN GUBBINS



DELEGATIONS

- FRANCE
- U. S. A.
- ANGLETERRE
- AUSTRALIE
- BELGIQUE
- BRESIL
- CANADA
- DANEMARK
- ESPAGNE
- GRECE
- HOLLANDE
- ITALIE
- LUXEMBOURG
- MONACO
- N. ZELANDE
- POLOGNE
- ROUMANIE
- SUEDE
- SUISSE

DIRECTEUR DU PERIODIQUE "EUROPA": THADEE JAGO

DIRECTION: 25, QUAI DE LA TOURNELLE, PARIS 5EME, TELEPHONE: 354.41.17

EDITEUR ET REDACTEUR-EN-CHEF: GEORGES BEZ A

REDACTION-ADMINISTRATION: 3, ALL. G. FAURÉ, 93110 ROSNY/BOIS, TEL.: 528.42.43

DÉPÔT TITRE: 48437/1981 (ANCIEN: L 196/1969). C.C.P. LILLE 3833 92 X

COMMISSION PARITAIRE NO. 506 D 1973.

IMPRIMEUR: ORGANISATION DEBB'S, 12, RUE DU COLONEL MOLL, 75017 PARIS

ABONNEMENT ANNUEL: 20 F.

ETRANGER: 25 F

PRIX: 6 F

8°P 7775

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT GENERAL	Thadée JAGO
PRESIDENT ADJOINT	Wladys KUCHARSKI
SECRETARE GENERAL	Jean DENIZART
SECRETARE	Georges BEZA
TRESORIER	Louis MONREAL Y LAPEYRA
TRESORIER	Mariana GRABOWSKI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - JOURNAL OFFICIEL N° 10 DU 13 JANVIER 1968

ET N° 22 DU 26 ET 27 JANVIER 1981

Statuts de la Fédération des Combattants Alliés en Europe

I — BUT ET COMPOSITION DE LA FÉDÉRATION

Article 1. — La Fédération dite « FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE EN FRANCE », J.O. n° 10 du 13 Janvier 1968, a pour but de maintenir les liens de camaraderie et d'amitié forgés dans la lutte, entre les anciens Combattants, Résistants et Déportés Alliés. La Fédération s'interdit toute action à la propagande politique et religieuse. Elle est jumelée avec l'Académie Internationale IMOS.

La Fédération est constituée par des Comités départementaux et des Délégués des Associations. Sa durée est illimitée. Elle a son siège fédéral à PARIS (5ème) 23 Quai de la Tournelle Le siège pourra être transféré en tout autre lieu sur simple décision du Bureau.

Article 2. — Les moyens d'action de la Fédération : elle assistera ses membres dans les difficultés qu'ils pourraient rencontrer ; protégera les intérêts matériels et moraux des veuves et orphelins, contribuera à l'assistance de tous ses membres qui seront dans l'infortune en leur procurant tous les secours qui seront en son pouvoir. Elle organisera dans ce but des conférences et des cours, publiera un bulletin et des publications, créera un service d'assistance.

Les comités départementaux et les délégués peuvent être nommés par le Président National. La Fédération a une Médaille qui a trois classes : simple, avec étoile et avec palme.

Article 3. — La Fédération se compose des associations, fondateurs, donateurs, bienfaiteurs et adhérents. Pour être membre, il faut être présenté par deux membres de la Fédération et agréé par le Bureau et avoir la nationalité française. La cotisation est fixée à 50 F par Association.

Le titre de membre (honoraire ou d'honneur) peut être décerné par le Conseil d'Administration aux personnels qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à la Fédération. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'assemblée générale sans être tenues de payer une cotisation annuelle.

Article 4. — La qualité de membre de la Fédération se perd : 1) par la démission ; 2) par la radiation, prononcée pour non-paiement de la cotisation, ou pour motifs graves.

II — ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 5. — La Fédération est administrée par un Conseil composé des Président général, Président adjoint, Secrétaire général, Trésorier, Adjoint, élus au scrutin secret pour cinq ans par la Fédération en assemblée générale et choisis dans les catégories de membres actifs dont se compose cette assemblée.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés. Le renouvellement du Conseil a lieu une fois par an pour compléter les sortants.

Les membres sortants sont rééligibles. Le Conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé des Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier. Le Bureau est élu pour cinq ans.

(suite en dernière page)



Thadée JAGO

LE MOT DU PRESIDENT

Les événements dramatiques de Pologne, mettent en cause le général Jaruzelski, qui a pris en otage la nation polonaise. Son coup de force devait soi-disant, éviter l'intervention soviétique en Pologne.

A la lumière des événements, ce n'est pas tout à fait évident. Car il est certain, que sans ce coup brutal de l'armée et de la police, le renouveau et le processus de démocratisation avait des chances pour réussir en Pologne, grâce à la situation internationale favorable, qui interdisait à la Russie de refaire en Pologne, le coup de Hongrie et de Tchécoslovaquie, étant elle même en difficulté en Afganistan.

En effet, la Pologne bénéficiait d'un atout majeur, en la personne de Sa Sainteté le Pape Jean Paul II, qui par Son immense prestige et Sa puissance spirituelle pouvait servir de bouclier et de protection à la Pologne. C'est pour cette raison que, le 13 Mai dernier, Il avait été victime d'un attentat criminel.

Par ailleurs, les Etats Unis et l'Europe, exaspérés par l'insolence grandissante de l'Union Soviétique, étaient mûrs pour manifester plus clairement leur mécontentement. L'intervention soviétique aurait aussi été freinée par la perspective de se trouver en face d'une armée polonaise décidée à défendre son pays, comme cela s'est produit en 1956, devant les velléités de Khrouchtchev, alors qu'en décembre 1981 elle a été détournée de son devoir pour étouffer les aspirations légitimes de son propre pays.

La démocratisation amorcée par le renouveau, aurait pu sortir la Pologne du cercle, où elle s'est trouvée enfermée par l'abus tiré par l'Union Soviétique des accords de Yalta.

Thadée JAGO

Président Général

L'ESPRIT EUROPEEN

Georges BEZA

Les combattants alliés en Europe réalisent que les dangers et les raisons qui les ont poussés à la défense de leurs existances, valeurs et patries, les idéaux qui les ont animés pendant les combats et les ont aidés à remporter la victoire, ainsi que la volonté de paix, concorde et coopération qui les guide depuis, dirigent leurs esprits vers la création inéluctable de l'unité européenne.

L'esprit européen est forgé par la prise de conscience que les trois grandes communautés ethniques, linguistiques et culturelles qui habitent et constituent l'Europe, la composante latino-hellénique, germanique et slave, appartiennent à la même civilisation euro-chrétienne et que -en dépit des intérêts et des mésententes qui les ont déchirées pendant des siècles- les nations européennes sont proches les unes des autres par l'essentiel: un même destin face aux événements et sollicitations géopolitiques mondiaux. L'essentiel les approche, les unit.

En vérité, le danger à l'intérieur de l'Europe elle-même a disparu: plus de projets et de moyens fratricides intra-européens; l'idéal et la volonté de paix et de fraternité, à l'époque actuelle, animent les européens.

Par contre, un danger mortel est présent aux frontières de l'Europe: le péril soviétique. Avec des infiltrations en Europe elle-même. Avec des prolongations dans l'espace voisin afro-asiatique.

Le continent eurasiatique -la Russie et la Sibérie- géant idéologiquement adversaire de la spiritualité européenne, stratégiquement favorisé, militairement surarmé, représente pour les Etats européens une menace mortelle qui les astreint à lui faire face en commun, en étroite union. Les Etats baltes et la Ruthénie disparus, l'est polonais et roumain effacé, la tragédie des pays de l'est européen et de l'Afghanistan, ainsi que la guerre subversive soviétique menée en Europe et dans tout le monde libre, avertissent les européens: unissez-vous!

Mais ce n'est pas tout. Les grandes richesses minérales du globe terrestre se trouvent en abondance sur le continent américain, asiatique (notamment en Chine et URSS) et africain. Moins en Europe.

Dans la compétition mondiale, les Etats européens allant en rangs dispersés, sont submergés par les superpuissances géantes actuelles et le seront encore aussi par certains des pays en voie de développement et d'élévation carnantis de richesses fabuleuses.

Pour survivre et surmonter le déclin qui se fait jour pour elles, les nations européennes doivent nécessairement s'unir et s'est alors que, mettant en commun toutes leurs valeurs morales et matérielles, les Etats européens unis se constitueraient en puissance mondiale qui égalerait les superpuissances actuelles ou en ascension. La force spirituelle européenne lui assure sa place préminente dans le monde. A condition que la volonté politique, ajouté à l'esprit européen poussé et toujours grandissant, trouve la formule d'organisation la meilleure et remplisse de la meilleure façon l'oeuvre de construction de l'Europe librement unie par la volonté librement exprimée de chacune des nations.

Après la Première Guerre mondiale, les hommes d'Etat européens ont crée l'Europe des Patries nationales.

A la suite de la Seconde Guerre mondiale, une fois les Etats nationaux reconstitués dans aproximativement les mêmes formes et frontières (à l'exception de certains changements imprévisiblement et forcément intervenus en Europe de l'Est) un nouveau esprit s'est fait jour: l'Esprit Européen. L'esprit d'unification constitutionnelle des Etats de tout le Continent européen proprement dit.

A mon avis, une erreur serait, pourtant, de se laisser suborner par quelque projet qui mène à l'impasse: l'impasse de la "cosmopolitisation" de l'Europe.

La bonne voie de la construction européenne est, je le crois, l'édification de la communauté européenne à partir de la réalité des ethnies existantes, respectant la volonté majoritaire de chaque nation composante, volontés nationales démocratiquement exprimées.

VIVE L'EUROPE INDEPENDANTE ET SOUVERAINE DES NATIONS
EUROPEENNES LIBRES ET UNIES.

Georges BEZA

Ancien des Forces Spéciales Alliés
G.H.Q.-M.E.F.

C O N V O C A T I O N

- Retenez bien cette date: 15 MAI 1982 Retenez cette date
- ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE NOTRE ASSOCIATION F.C.A.E.**
DANS LA SALLE DES CONFERENCES DE LA MAIRIE DU 4^{ème} ARROND.
A PARIS
- 2, Place Baudoyer Metro: Hotel de Ville

PROGRAMME

- 15 Mai, à midi, 12h,30 pour 13h, DEJEUNER au Restaurant
L'OREE-SAINT-GERMAIN
 1, Boulevard Saint-Germain, Paris 5^{ème}
METRO: Maubert-Mutualité
 Participation aux frais du déjeuner: 60 f. Prière de s'inscrire avant le 5 Mai par envoi de lettre ou de chèque à l'ordre de la Fédération, 23 Quai de la Tournelle Paris 5.
- 15 Mai, après-midi, à 15h, ASSEMBLEE GENERALE à la MAIRIE du 4^{ème} Arrondissement, Salle des Conférences, 2 Place Baudoyer, Paris. METRO: Hotel de Ville.

ORDRE DU JOUR

DE L'ASSEMBLEE GENERALE:

- Présentation des Délégations Françaises et Amies.
- Rapport moral de l' Année 1981.
- Rapport financier 1981.
- Rapport de la Commission de Contrôle 1981.
- Discussions. Vote sur l'approbation des comptes.
- Allocution du Président Général, M^e Thadée JAGO.
- Election du Conseil d'Administration. Constitution du Bureau du Conseil d'Administration.
- DIMANCHE 16 MAI, le matin, PARTICIPATION A LA MESSE.

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

J.O. n° 10 du 13 Janvier 1968

Membre Fondateur :

Association Nationale des Résistants - Combattants Polonais en France - Z.U.P.R.O.

J.O. n° 233 du 6 Octobre 1967 (ancien n° 278 du 29 Novembre 1946)

Présidents d'Honneur : le Maréchal DANIEL-ZDROJEWSKI et le Général † COLIN GUBBINS

Président Général : Thadée JAGO

Mesdames et Messieurs Délégués de la Fédération des Combattants Alliés en Europe (France) et du Z. U. P. R. O.



Déléguations :

FRANCE - BELGIQUE - HOLLANDE
SUISSE - ESPAGNE - ITALIE
POLOGNE - SUÈDE - DANEMARK
LUXEMBOURG - MONACO
GRANDE-BRETAGNE - CANADA
U.S.A. - AUSTRALIE - BRÉSIL
NOUVELLE-ZÉLANDE

Roumanie

Siège :

23, Quai de la Tournelle
75005 PARIS
Tél. : 354.41.17
C.C.P. Lille 3893-92 X

Comité d'honneur :
les Généraux

† EISENHOWER † G. PATTON
R.J. BROWN, F.H. CUNNINGHAM
† Z. BERLING, K. STRZELCZYK
R. ERNY, F.M. DIMAS-ARUTI

CLARENNEC
LIEBMAN
BACHMAN
CLADERA
FONTAINE
JUNG
DREYFUS
WIALARD
CRAPPART
EGLOFF
JONQUIERT
HOLLERICH
ACCART
HAMELIN
ANGEL
LENGRAND
BECKER
LEGRAND
DORDOIGNE
WETZEL
PADILLA
DREVON
BAYART
BERLINER
PRODHOMME
LAUNAY
WOITKOWIAK
Mme BEZA

CARDI
GIACOMETTI
PEREZ-MORALES
MARIOTTI
DUCLOS
LABALUE
POLAK
CHASSERY
KOZLIK
PAPIERZ
MICHALAK
GARCZAREK
AUCLERCQ
LUCZKIEWICZ
RADZICKI
Mme GASKA
WACHOWICZ
KRZYZOSTANIAK
BOULINEAU
GIERNACKI
COLETTE
KUCHARSKI
UKLEJA
MAJCHRZAK
QUANDIEU
NAPIERALA
GIZICKI
DEL PAPA

OSIADACZ
DETROYAT
BEAUGUION
TONNAT
BOUCARD
JAGO
KUCHARSKI
DENIZART
BEZA
Mme GRABOWSKI
MONTREAL
Mme LUCZKIEWICZ
SERVELLA
CYWINSKI
Mme DONSIMONI
GENILLON
RENAULT
GAULARD
CRETIN
GROS
QUIATEAU
TELIGA
Mme OGONOWSKA
AMBLARD
Mme LIBERMANN
Mme FALINSKI
Mme KORTE
FIL LE ROY

Mesdames et Messieurs les Délégués de la F. C. A. E. (France) et du Z. U. P. R. O. sont convoqués à l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE qui aura lieu le 15 Mai 1982 dans la Salle des Conférences de la MAIRIE du 4ème ARRONDISSEMENT de PARIS, 2 Place Boudoyer.

(voir Programme page 4)

VOEUX A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR SZCZEPAN WESOLY

En réponse à ses vœux, le Président Général du Z.U.P.R.O., à reçu les remerciements de Son Excellence l'Evêque Szczepan WESOLY, Protecteur de l'Emigration Polonaise, qui lui a souhaité du succès sur le plan de l'Organisation et dans sa vie personnelle.

ROME, le 22 février 1982.

NOS SECTIONS DU NORD

Le Nord de la France constituait pendant la Seconde Guerre Mondiale un centre névralgique de la Résistance, en raison de la proximité de l'Angleterre, de l'importance stratégique et de concentration des troupes allemandes dans cette région. Le renseignement, le sabotage et la destruction des bombes volantes, faisaient l'objet principal de l'activité de nos unités.

Aussi, après la guerre le Z.U.P.R.O., sous la présidence du Général ZDROJEWSKI, s'est particulièrement développé et de nombreuses sections se sont constituées dans le Nord et le Pas de Calais; certaines d'entre elles, grâce à l'activité du Président Poziemski, se sont particulièrement signalées, comme celle de Lambersart ou Tourcoing. Et c'est là que l'on voit le rôle d'un animateur, car après son décès l'importance de ces sections a décliné.

Heureusement, il nous reste des sections vigoureuses, comme celle de Lens, avec le Président Kucharski Wladys; Henin-Beaumont, avec M. Krzyzostaniak; Ostricourt avec M. Napierala; Roubaix avec M. Wojtkowjak; Escoudin avec les époux Wachowicz-Gaska, et je ne cite que les plus importantes. Je suis content de noter le retour parmi nous de Monsieur Piotr Ukleja, à qui nous présentons nos meilleurs vœux à l'occasion du 62ème Anniversaire du mariage qui a eu lieu le 27 janvier dernier.

dela Notre Assemblée Générale, qui aura lieu en même temps que celle de la Fédération sous la Présidence de notre ancien Chef, le Maréchal ZDROJEWSKI, nous donnera l'occasion de nous retrouver ensemble, d'y puiser de nouvelles forces pour maintenir le flambeau qu'il nous a transmis!

Thadée JAGO
Président Général

NOMINATION DE DELEGUES

Ont été nommés comme délégués nationaux du Z.U.P.R.O.,
avec juridiction sur les Départements suivantes:

JURA.- Monsieur Jacques GENTILLON. Tel. (82) 60.11.27
Rue Nouma Magnin ST. LAURENT-en-GRANVAUX 39150

COTE d'OR.- Monsieur René RENAULT. Tel. (80) 32.91.58
34, rue Chardonnerie 21000 DIJON

Territoire de BELFORT et MONTBELIARD.- Monsieur Roger
HAULARD.- Tel. (81) 91.44.58
23, Rue Saint Georges 25200 MONTBELIARD

DOUBS.- Monsieur Jean CRETIN.- Vice Président du Z.U.P.R.O.
du DOUBS, 2, rue de Maillot, Maire de 25720 BEURE,
Tel. (81) 87.60.30.

- 0 - 0 - 0 -

ROUBAIX (Nord)

Lors de la dernière Assemblée Générale, le Bureau de
'Association a été constitué comme suit:

Président: WOJTKOWIAL Wladyslaw, 64 rue Jules Watteurn
59420 MOUVAUX

Vice-Président: PTASZYNSKI Henryk

Secrétaire: TRELJA Jean

Trésorier: CIERPUCHA Piotr

Porte-drapeau: SULKOWSKI Wladyslaw

- 0 - 0 - 0 -

DONS POUR LE PERIODIQUE "EUROPA"

Monsieur LE MARECHAL ZDROJEWSKI	850 F
MADAME LA MARECHALE ZDROJEWSKA	500 F
Monsieur TH. JAGO	250 F
Monsieur CYWINSKI	500 F
Monsieur BEZA	800 F
MADAME J. E.	400 F
MADAME BEZA	300 F

"EUROPA" fait appel à ses lecteurs, amis et bienfaiteurs à
soutenir la parution de ce BULLETIN DU SOUVENIR, DE L'ACTION
et DE L'ESPERANCE par des abonnements de soutien et des dons.



Les Délégués et sympathisants en cortège derrière les drapeaux des Fédérations Patriotiques des Landes au Cimetière du centre à Mont de Marsan

Pèlerinage à Verdun

Commémoration de la Bataille du 22 février 1916

Les adhérents et sympathisants des Associations et Fédérations patriotiques, désireux de se rendre en ces hauts lieux, sont invités à se joindre à la délégation de la F.C.A.E - I.M.O.S Landes 40190 St Cricq Villeneuve le Vendredi 26 février 1982 à 17 h précises.

Inscriptions délai de rigueur au 23 février 1982 à 12 h. Tél. 45.32.28.

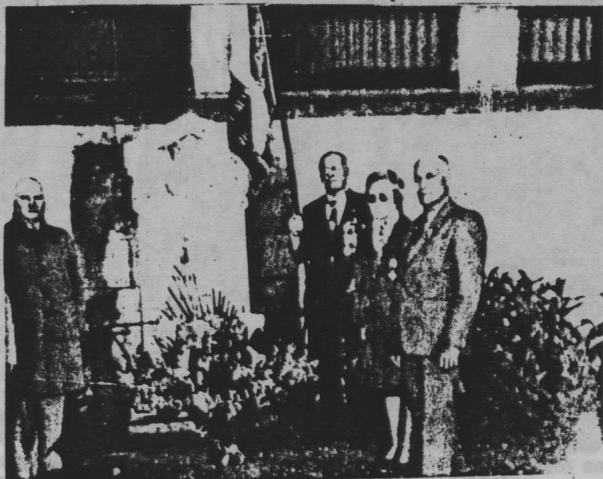
Commémoration de la Bataille du Chemin des Dames

Le Président et les Administrateurs des Anciens Combattants des "Rescapés de l'Aisne" invitent ses adhérents à assister aux cérémonies du souvenir le SAMEDI 30 JANVIER 1982 à partir de 10 h. Rassemblement dans la salle de la Brasserie de l'arrivée (Gare de l'Est à Paris), nous serons seuls à raviver la Flamme de l'Arc de Triomphe. Renseignements tél. 45.32.28.

Souscription Nationale

Médaille Commémorative du Centenaire - 1881/1981
Général Wadislav SIKORSKI

Pour concéder à cette haute distinction honorifique Polonaise, tous les adhérents ayant combattu dans les rangs de la 1^{re} Armée Française, titulaires de la carte de combattant, sont invités à se faire connaître auprès du Siège Social de la F.C.A.E I.M.O.S Landes 40190 à St Cricq Villeneuve.



Le Bureau Départemental de la Fédération Alliée au Monument des Morts Polonais à Mont de Marsan

Solidarité Pologne

La Fédération des Combattants Alliés en Europe et la Fédération Polonaise Z.U.P.R.O en France remercie vivement toutes les personnes, membres des Associations des A.C.V.G, et le Presse locale qui ont honoré de leur présence, et malgré un temps incertain, la cérémonie qui s'est déroulée, au Monument aux Polonais morts en exil dans les Landes, le mercredi 23 décembre 1982 à 12h15.

Etaient présents et remarqués les drapeaux de la F.N.A.C.A de la Fédération Polonaise Z.U.P.R.O et de la F.C.A.E. La délégation des Croix de guerre 14-18, 39-45, T.O.E et Valeur Militaire les sympathisants et responsables des départements limitrophes, que nous remercions particulièrement.

Association départementale des résistants combattants polonais



une motion a été votée

L'association départementale des résistants, combattants polonais tenait hier son assemblée générale à la salle Priéto aux Salons. On notait la présence de M. Maurice Billard, représentant M. Jarrot, maire de Montceau-les-Mines. Le président M. Majchvzak a demandé une minute de silence pour tous les disparus. 37 adhérents composent l'association.

Comptes rendus moral d'activités et financier. — Les comptes rendus fait par MM. Kalimozski Julien et Kubiak Edmond respectivement secrétaire et trésorier du comité et ont été adoptés à l'unanimité. Le président M. Majchvzak a ouvert un long débat sur la modalité d'obtention de la carte du combattant. L'assemblée a adopté une motion en ce qui concerne les événements de Pologne. Le vice président a vivement critiquer le fonctionnement de l'association, il a été désapprouvé par toute l'assemblée a qui il a demandé sa démission, qui lui fut accordée.

Motion des anciens combattants polonais. — Les anciens soldats polonais qui ont lutté sur les divers fronts de la seconde guerre mondiale, sur la terre, en mer et dans les airs pour la liberté du peuple polonais et des alliés, ont manifesté leur totale réprobation pour ce qui est des incroyables contraintes imposées à nos frères sur le sol de la partie, et réprouvons les manœuvres indignes d'intimidation par la faim, l'incarcération, la censure et toutes autres brimades dont ils sont victimes dans une Europe, où d'autres nations

respectent les droits de l'homme lui permettant de jouir d'une totale liberté sans avoir à supporter les pénuries d'alimentation de chauffage et tous autres biens terrestres dont doit pouvoir disposer à loisir tout homme libre. Aussi, nous demandons au gouvernement polonais de retirer, dans l'immédiat, les troupes dans les casernes car, à la traditionnelle prestation de serment, dans l'armée polonaise (Przysiega Zolnierska) à laquelle nous avons été assujettis en notre temps, il n'est pas demandé au jeune soldat polonais

d'aller matraquer la population civile mais d'avoir à s'opposer avec courage à toute tentative extérieure d'atteinte à l'intégrité

et la souveraineté de la nation, c'est là ce que nous avons fait en 1939-45 et c'est pour cette liberté là que nous avons combattu.

B.D.I.C.



ASSEMBLEE GENERALE DU Z.U.P.R.O. de MONCEAU-les-MINES
du 7 février 1982

(Compte rendu paru dans le PROGRES (Saône et Loire).

LA COMMUNAUTE POLONAISE ENDEUILLEE

NOTRE DELEGUE A LONDRES M. LE DR. CZAIKOWSKI, NOUS SIGNALE LE DECES DE MME SOKOLNICKI, EPOUSE DU COMPTE SOKOLNICKI, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POLONAISE EN EXIL.

AUSSITOT LE MARECHAL ZDROJEWSKI ET MADAME, ONT ENVOYE AU PRESIDENT UN TELEGRAMME POUR LUI DIRE QU'IL PARTAGEAIENT SON IMMENSE CHAGRIN, CAUSE PAR LA PERTE SUBITE DE SON ADMIRABLE COMPAGNE. LA F.C.A.E. ET LA Z.U.P.R.O. SE JOIGNENT A CES CONDOLEANCES ET ONT CHARGE LEUR DELEGUE A LONDRES DE DEPOSER DEUX COURONNES SUR LA TOMBE DE LA DEFUNTE, L'UNE AU NOM DU MARECHAL ET DE MADAME, L'AUTRE AU NOM DU GENERAL JAGO ET DE LA FEDERATION ET ZUPRO.

QUELQUES MOTS SUR LE CONSEIL FEDERAL

Notre Président Général, Monsieur Thadée JAGO, dans "EUROPA" du dernier trimestre 1981, écrivait:

"...Conformément au vote des Assemblées Générales extraordinaires du 11 octobre 1981, nous allons créer un Comité Fédéral, pour souligner notre vocation européenne et pour associer plus étroitement les Délégations des pays Alliés aux initiatives du Bureau Fédéral de Paris (...) Sans nous imposer à la vie de ces délégations, nous voudrions que ce Conseil Fédéral, sous l'autorité du Président Général, coordonne l'activité de la Fédération sur le plan des manifestations patriotiques communes, de la représentation et de l'entraide. A cet effet, nous avons besoin d'unir nos efforts."

En effet, par les changements survenus dans nos statuts, article 5, alinea 4, il est dit:

"Afin de souligner la vocation européenne de la Fédération, il est créé sous l'autorité de Président Général, un Conseil Fédéral, comprenant les délégations étrangères, membres de la Fédération: Son but est de coordonner les manifestations patriotiques et de participer avec voix consultative aux initiatives de la Fédération. Sa composition et son fonctionnement, seront définis par un règlement intérieur."

Ces modifications apportées aux Statuts ont été publiés dans le Journal Officiel no 22 du 26 et 27 janvier 1981.

Un projet de Règlement intérieur de la Fédération, portant sur la composition du Conseil Fédéral et son fonctionnement a été rédigé et sera soumis à la délibération et l'approbation de l'Assemblée Générale.

Pour la Fédération des Combattants Alliés en Europe, la création du Conseil Fédéral interallié, et la réglementation de sa composition et de son fonctionnement, annonce une nouvelle ère d'activité féconde.

Marianne GRABOWSKI

Membre du Bureau du
Conseil de la Fédération

NOUVELLES DES DELEGATIONS ALLIEES

ESPAGNE.-

La délégation Générale d'Espagne, nous a fait savoir qu'elle prenait en compte les anciens combattants alliés d'Andore. Toutefois le versement des cotisations se fera directement au Bureau de Paris.

BELGIQUE.-

Monsieur le Président, Dr. Van ROSSUM, nous a fait savoir que des lettres ont été envoyées aux membres de différents comités et qu'une circulaire avait été expédiée à tous les membres, une fois fin décembre et une seconde fois le 27 janvier 1982.

Cette circulaire demandait à tous de s'abonner au périodique "EUROPA".

Le Dr. Van ROSSUM espère que les principaux organisateurs du Comité lui enverront en bloc une somme qu'il compte nous faire parvenir.

ANGLETERRE.-

A été nommé, avec juridiction pour LONDRES et les environs:

Dr. Ignace CZAYKOWSKI, 43 Acacia Road, LONDON W 3.
Tel. 01 - 993.14.41.

ITALIE.- La Délégation Générale d'ITALIE a l'intention d'organiser un pèlerinage du souvenir à MONTE CASINO, en haut lieu de la dernière guerre des armées alliées, pour la Libération de l'Italie.

POLOGNE.- Nous avons appris avec douleur le décès à Chorzow, en décembre dernier, du Général STRZLCZYK, fondateur de l'I.M.O.S..

La cérémonie funéraire a été célébré par Mgr. WITUCKI, Aumonier Général de la Fédération.

RESISTANTS ROUMAINS AU SERVICE DE LA CAUSE ALLIEE

Silica BEZA

Ancienne du Mouvement Roumain
de Résistance et Libération

C'est avec une profonde douleur que nous avons appris, en début de février 1982, le décès de notre cher compagnon Cornel RADOCEA, ancien du Mouvement Roumain de Résistance et Libération.

Lors de la conclusion du Pacte hitlérismo-stalinien, le 23 août 1939, de partage de l'Europe orientale entre Le Troisième Reich nazi et la Russie soviétique, pacte suivi une semaine après par l'invasion conjointe et le découpage de la Pologne, Cornel Radocea a été parmi les premiers à avoir compris le sort que les deux grandes puissances totalitaires réservaient aussi à la Roumanie et s'est trouvé, -à nos côtés-, parmi les premiers initiateurs du mouvement de résistance.

En effet, dix mois plus tard c'était l'invasion russe dans le nord-est de la Roumanie, l'invasion hongroise dans le nord-ouest de la patrie, l'arrachement par la Bulgarie du sud-est du pays; tout ceci dicté par Hitler afin qu'il puisse s'installer sans résistance dans la Roumanie affaiblie par ce morcellement. Cette catastrophe terrible pousse les meilleurs fils de la nation dans les rangs de la résistance et Cornel Radocea se place dans le mouvement "PRO TRANSILVANIA", crée par Iuliu MANIU et dirigé par un groupe de patriotes dont Augustin VIŞA.

Dans le cadre de "Pro Transilvania" s'est constitué un réseau connu sous le nom du "GROUPEMENT DES TRANSYLVAINS". La mission spéciale de ce groupe était d'organiser un service secret de transmissions T.S.F. destiné à établir le contact entre la direction de l'opposition politique unie de l'intérieur de la Roumanie et le gouvernement de l'Angleterre, (à l'époque le seul pays allié en guerre avec les puissances de l'Axe), ainsi que la liaison avec le Mouvement Roumain libre constitué au Proche Orient et en Angleterre. A cet effet, le mouvement libre du Proche Orient a fourni l'opérateur T.S.F. du groupe ainsi que d'autres cadres.

Sous la responsabilité de Gusti Vişa, le réseau de transmissions TSF était constitué par: Jean BEZA, aviateur radio-télégraphiste, qui transmettait; Ion POPOVICI, ingénieur, le trésorier du groupe; Iuliu BALAN, électronicien qui assurait

Le bon fonctionnement de l'appareil transmetteur. Cornel RADOCEA qui assistait Vişa à chiffrer les messages à être transmis et à déchiffrer les messages reçus; Augustin VIŞA était le seul à avoir contact avec Iuliu MANIU et il collaborait à la formulations des communications à transmettre. C'est lui aussi qui chiffrait et déchiffrait les dépêches, assisté par Radocea, dont la collaboration à cette mission a été précieuse.

Deux ans après le commencement de la guerre, une année après la constitution du réseau TSF, l'activité de ce noyau a été dépistée par la GESTAPO qui a demandé l'assistance de la police politique roumaine pour arrêter les résistants.

Le 14/15 août 1941, VIŞA, BEZA, RADOCEA, BALAN, POPOVICI, sont appréhendés. En même temps, quelques autres leaders de la résistance, appartenant eux aussi au mouvement "Pro Transilvania", sont arrêtés. A leur tête l'ingénieur Valeriu GEORGESCU, éminent chef de file de l'opposition démocratique antinazie, ainsi que les résistants Stefan COSMOVICI, Mihai IAROSLAVICI, Alexandru KLAMER, Constantin MIRCEA, Iosif PASATOIU, Ion DELEANU, Amedeu BADESCU et ILIESCU.

Cornel RADOCEA, comme d'ailleurs tous ses compagnons, est resté emprisonné jusqu'au jour de la libération de la Roumanie, le 23 AOUT 1944. La demande de Hitler auprès du Général Antonescu de lui livrer les détenus avait été repoussée par le dictateur roumain.

Le contact et la coordination établis par le Mouvement Roumain de Résistance et Libération avec les Nations Unies, par le résultat obtenu: détachement de la Roumanie de l'Axe et contribution active à la Victoire alliée, ce dont les Nations Unies ont reconnu et certifié, s'inscrit dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale comme page de gloire.

Le Maréchal ALEXANDER, Commandant Suprême Allié, Méditerranéen, honore le compagnon résistant roumain Cornel RADOCEA, lui decernant le CERTIFICAT DE PATRIOTE reproduit ci-dessous (en traduction de l'anglais), certificat attribué nommément aussi à tous les autres emprisonnés "Pro Transilvania"

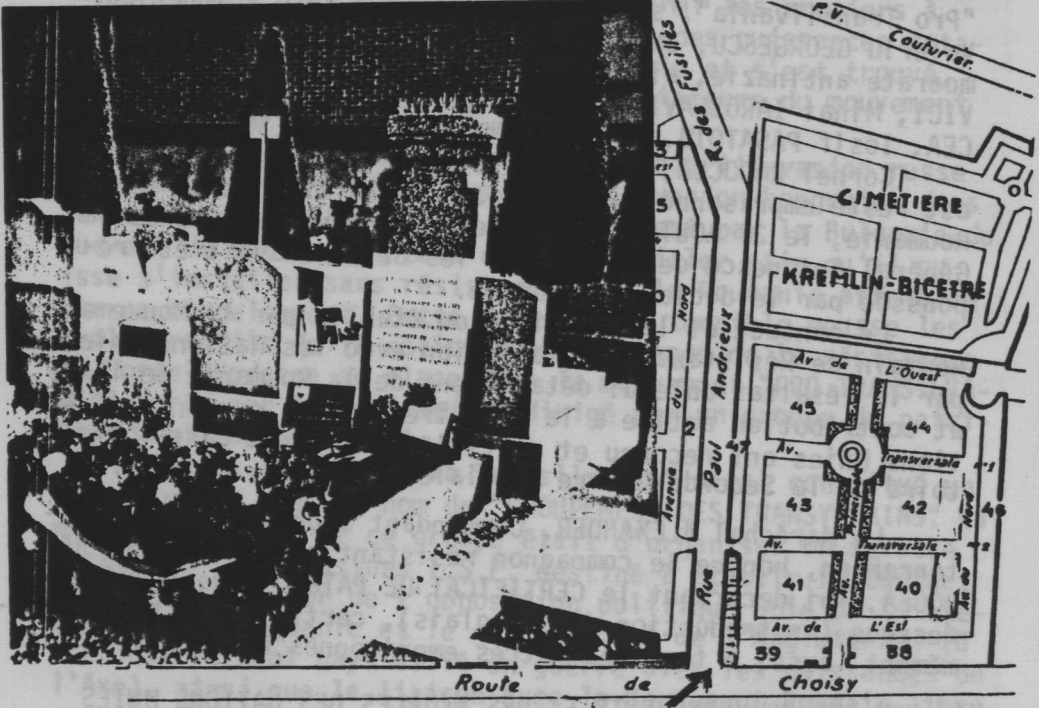
AU NOM DES GOUVERNEMENTS ET DES PEUPLES DES NATIONS UNIES
NOUS REMERCIONS Cornel RADOCEA POUR LES SERVICES QU'IL A
RENDUS A LA CAUSE DE LA LIBERTE. PAR SES EFFORTS, LA LIBERATION
DE LA ROUMANIE A ETE AIDEE, DE MEME QU'EN VERITE TOUTE
LA CAUSE POUR LAQUELLE LES PEUPLES LIBRES COMBATTENT.
Le 23 Août 1944

H. R. ALEXANDER, Field Marshal
Commandant Suprême Allié, Méditerranéen.

Delegation ROUMANIE

La Délégation ROUMANIE de la Fédération des Combattants Alliés en Europe, dont le Président est le Commandant Georges BEZA, ancien des Forces Spéciales Alliées, Proche Orient, propose le Combattant-Résistant Cornel RADOCEA, ancien du Mouvement Roumain de Résistance et Libération, dont l'activité au service de la Libération roumaine et de la Cause alliée a été certifiée par le Commandement Suprême Allié, pour être médaillé de la "Croix de la Victoire", post-mortem, au titre des alliés.

AU CIMETIERE PARISIEN D'IVRY, CARRE DES FUSILLES



Au Cimetière Parisien d'IVRY, Caré des Fusillés, les boureaux nazis ont scellé à jamais la fraternité d'armes franco-roumaine, fraternité de race, d'âme et d'esprit. Fusillant les combattants-résistants Roumains, volontaires dans les F.F.I., les nazis ne réalisaient pas qu'ils semaient la graine du renouveau de l'amitié et de l'alliance FRANCE-ROUMANIE.
(Photo de quelques tombes de Résistants FFI Roumains fusillés)

STATUTS (suite)

Afin de souligner la vocation européenne de la Fédération, il est créé sous l'autorité du Président Général, un Conseil Fédéral, comprenant les délégations étrangères, membres de la Fédération. Son but est de coordonner les manifestations patriotiques et de participer avec voix consultative aux initiatives de la Fédération. Sa composition et son fonctionnement, seront définis par un règlement intérieur.

Article 8. — L'Assemblée générale de l'Association comprend les membres actifs. Elle se réunit chaque année et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres. Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration. Son bureau est celui du Conseil. Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Article 9. — Les dépenses sont ordonnancées par le Président. L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Président et le Secrétaire. Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

Article 10. — Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et par dépenses et, s'il y a lieu, une comptabilité matières. Chaque établissement de l'Association doit tenir une comptabilité distincte qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'Association.

III — CHANGEMENTS, MODIFICATIONS ET DISSOLUTION

Article 11. — Le Bureau doit faire connaître dans les trois mois, à la Préfecture du département ou à la Sous-Préfecture de l'arrondissement où l'Association a son siège social, tous les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'Association ainsi que toutes les modifications apportées à ses statuts. Ces modifications et changements sont en outre consignés sur un registre spécial, coté et paraphé. Les registres de l'Association et ses pièces de comptabilité sont présentés sans déplacement, sur toute réquisition du Préfet, à lui-même ou à son délégué ou à tout fonctionnaire accrédité par lui.

Article 12. — La dissolution de l'Association ne peut être prononcée que par l'Assemblée générale convoquée spécialement à cet effet. L'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net conformément à la loi.

La dissolution doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture du siège social.

Fait à Paris, le 4 Novembre 1981

Certifié conforme
Thadée JAGO
Président Général

Sommaire

THADEE J A G O: LE MOT DU PRESIDENT
Georges BEZA: L'ESPRIT EUROPEEN
Marianne GRABOWSKI: QUELQUES MOTS SUR LE CONSEIL FEDERAL
Liste des Délégués F.C.A.E. et Z.U.P.R.O.
CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de la F.C.A.E.
Voeux à Son Excellence Mgr. SZCZEPAN VESOLY
Nos Sections du Nord. Nomination de Délégués
Z.U.P.R.O., Activités pendant le I-er Trimestre 1982
DELEGATIONS ALLIEES: Nouvelles d'ANGLETERRE, BELGIQUE, POLOGNE, ESPAGNE, ITALIE
Silica BEZA: RESISTANTS ROUMAINS AU SERVICE DE LA CAUSE ALLIEE.

ADIK

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

J.O. n° 10 du 13 Janvier 1968

Membre Fondateur :

Association Nationale des Résistants - Combattants Polonais en France - Z.U.P.R.O.

J.O. n° 233 du 6 Octobre 1967 (ancien n° 279 du 29 Novembre 1946)

Siège : 23, Quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél. 354 41.17

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM :

Prénoms :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Profession :

Adresse :

Carte du Combattant N° N° C.V.R.

Campagnes :

A, le
Signature :

Les sympathisants sont les bien venus dans nos rangs et sont priés de bien vouloir prêter le même Bulletin d'Adhésion (ci-dessus) en indiquant: "SYMPATHISANT".

Honorer les mérites des Anciens Combattants Alliés en Europe et de leurs Alliés qui, n'ayant pas failli à l'honneur de soldat et encourus d'éviter aux générations futures les souffrances et les horreurs de la guerre s'engagent à lutter ensemble pour la construction d'une Europe Unie et la défense de la Civilisation, de la Liberté et de la Paix.



EUROPA

ADMINISTRATION: BEZA, 3, ALL. G. FAURE, 93110 ROSNY SOUS BOIS

BULLETIN D'ABONNEMENT

ECRIRE TRES LISIBLEMENT ET DE PREFERENCE EN MAJUSCULES

M., MME, OU FILLE,

ADRESSE

CODE POSTAL _____ VILLE _____ PAYS _____

ADRESSE LA SOMME DE _____ FRANCS POUR _____ ABONNEMENT D'UN AN A "EUROPA",
PAR MANDAT LETTRE /OU/ CHEQUE BANCAIRE /OU/ VIREMENT POSTAL 3 VOLETS, CI-JOINT
RÉDIGÉ AU NOM D'EUROPA.

ABONNEMENT ANNUEL: FRANCE, 20 FR.; ETRANGER, 25 FR.

DON DE SOUTIEN: A VOLONTE.